Copyright Archives départementales de l'Isère et du Dauphiné

Nom : Sireton

Prénoms : Louis, Camille Surnom :

Numéro matricule du recrutement : 682

Classe de mobilisation : 1900

ÉTAT CIVIL.

Né le 15 Octobre 1880 à St George d'Espéranche, canton d Heyrieux, département d Isère, résidant à St Georges d'Esp, canton d Heyrieux, département d Isère, profession d tonnelier

fils d Gabriel Eugène et d feue Esparvier Catherin domiciliés à St Georges, canton d Heyrieux, département d Isère

N° 19 de tirage dans le canton d Heyrieux

SIGNALEMENT.

Cheveux , sourcils châtains
yeux châtains , front ordinaire
nez pointu , bouche moyenne
menton rond , visage ovale
Taille : 1 m. 80 cent. Taille rectifiée : 1 m.

MARQUES PARTICULIÈRES :

Degré d'instruction : générale (1). 3 ; militaire (2).

DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS.

(Indiquer la nature des dispenses.)

Bon

Compris dans la 1 partie de la liste du recrutement cantonal (partie).

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.

(Campagnes, blessures, actions d'éclat, décorations, etc.)

Dans l'armée active.

Incorporé le 15 Novembre 1901 N° Mle 3984
Arrivé au Corps et Soldat de 2e classe le dit jour
Passé au 2e Regt d'Artillerie le 5 Décembre 1901 par décision du Gal Ct l'Artillerie du 14e Corps d'armée en date du 5 Xbre 1901
Arrivé au Corps et Soldat de 2e classe le 5 Xbre 1901 N° Mle 4355
Envoyé en congé le 18 Septembre 1904
Certificat de bonne conduite : Accordé.

Passé dans la réserve de l'armée active le 1er Novembre 1904
Rappelé à l'activité : 1. N° Général, arrivé au Corps le 2 août 1914.

Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active.

Réformé n° 2 le 17 août 1914 par la commission spéciale de Valence pour « Bronchite chronique »
Exempté du service militaire par Jgt du Conseil de Revision de l'Isère le 4 Juin 1915.

Numéro au contrôle spécial du recrutement. 46

A accompli une 1re période d'exercices dans le 6e régiment d'artillerie du 27 février au 24 mars 1907
A accompli une 2e période d'exercices dans l 6e d'artillerie du 2 au 24 mars 1910
Passé dans l'armée territoriale le

Dans l'armée territoriale et dans sa réserve.

Décédé le cinq mai 1917 à St Georges d'Espéranche (Isère)

A accompli une période d'exercices dans l
du au
Passé dans la réserve de l'armée territoriale le
Libéré du service militaire le

Indication des corps auxquels les jeunes gens sont affectés (3).

Dans l'armée active. 6e Régiment d'Artillerie 2e Régt d'Artillerie

Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active. 6e Artillerie de Corps

Dans l'armée territoriale et dans sa réserve.

LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES
PAR SUITE DE CHANGEMENTS DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE.

Dates.	Communes.	Subdivisions de région.

ÉPOQUE À LAQUELLE L'HOMME DOIT PASSER DANS

la disponibilité de l'armée active.	la réserve de l'armée active.	l'armée territoriale.	la réserve de l'armée territoriale.	DATE de la libération du service militaire.
	1er Novembre 1904	1er Novembre 1914	1er Novembre 1921	

(1) Le degré d'instruction générale sera indiqué conformément aux prescriptions de l'instruction du 4 décembre 18..
(2) L'instruction militaire sera indiquée par les mots : *exercé* ou *non exercé*. On comprendra comme non exercés tous les hommes n'ayant pas passé au drapeau.
(3) Pour les hommes compris dans la 5e partie de la liste, l'indication à porter est : *Ajourné*.
Pour ceux compris dans la 6e partie de la liste, l'indication à porter est : *Service auxiliaire*.
Pour ceux compris dans la 7e partie de la liste, l'indication à porter est : *Mis à la disposition du Ministre de la Marine*. (Art. 4 de la loi.)